

LA MAISON À MANSARDE D'INFLUENCE SECOND EMPIRE

RÉPERTOIRE
DES COURANTS
ARCHITECTURAUX
DE SAINT-LAMBERT

2

Dans le dernier quart du 19^e siècle apparaît un nouveau modèle architectural : la maison à mansarde d'influence Second Empire. Ce courant s'inspire de l'architecture du Second Empire français de Napoléon III (1852-1870), qui emprunte largement à la Renaissance italienne tout en adoptant une forme de toit à deux pentes créée par l'architecte François Mansart au 17^e siècle. L'architecture Second Empire devient à la mode et atteint l'Amérique du Nord via les États-Unis vers 1870. D'abord utilisé pour les grands édifices publics (parlement, hôtels de ville, palais de justice), ce style devient rapidement populaire pour les résidences cossues, puis influence la construction de maisons plus modestes, autant en milieu urbain que rural. Pour les demeures plus sobres, son influence se limite au toit mansardé. En raison de ses versants brisés, ce dernier offre plus d'espace intérieur, ce qui est pratique pour loger des familles nombreuses.

L'influence de ce courant, bien présent à Saint-Lambert, couvre une longue période, qui s'étend de 1875 à 1925 environ, et se décline en plusieurs variantes. En plus des maisons à mansarde à deux versants, on retrouve des modèles à quatre versants ainsi que des habitations jumelées. Par ailleurs, au début du 20^e siècle, le modèle avec pignon en façade devient de plus en plus populaire. Certaines constructions à mansarde prennent même l'allure de demeures bourgeoises par l'ajout d'éléments ostentatoires tels que des tourelles et des pignons, offrant parfois des compositions aussi éclectiques que pittoresques.



Entente de
développement
culturel



Québec



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET CONSEILS POUR LA CONSERVATION



MATÉRIAUX

Pour les murs extérieurs en brique, aucun matériau d'imitation n'est acceptable. Éviter de peindre la maçonnerie. Pour les murs en crépi ou en bois, favoriser le remplacement par un matériau identique. Le bois demande bien sûr un entretien périodique par l'application de peinture ou de teinture opaque. Les matériaux industrialisés (aluminium, vinyle, aggloméré de bois, fibrociment, etc.) sont à proscrire.

Pour la toiture, la tôle traditionnelle (à baguettes, pincée ou à la canadienne) et l'ardoise sont à privilégier. La tôle traditionnelle en acier galvanisé, matériau très durable, peut être réparée et repeinte pour allonger sa durée de vie. Le bardeau d'asphalte, les tôles d'apparence industrielle et les autres matériaux synthétiques, comme le plastique, sont à proscrire.

SAILLIES

Une galerie en bois est protégée par une toiture indépendante (auvent) du toit principal. Elle doit être entretenue et repeinte périodiquement. Éviter de supprimer une galerie ou d'en modifier les dimensions. Si la galerie possède un garde-corps, celui-ci doit être en bois peint de facture traditionnelle comme à l'origine et non en aluminium ou en bois traité d'aspect préfabriqué. Une cheminée en brique est généralement présente sur le toit.



OUVERTURES

- Portes en bois traditionnelles avec vitrage. Les portes en acier ou en PVC ne sont pas conseillées pour ce modèle architectural.
- Fenêtres à deux battants en bois munies de six grands carreaux ou fenêtres à guillotine. Parmi les modèles de remplacement acceptables, notons la fenêtre à manivelle en bois qui imite la fenêtre à battants à grands carreaux. Éviter les fenêtres coulissantes, à manivelle à un seul battant, sans aucune division ainsi que les fenêtres en aluminium ou en PVC.
- Lucarnes de différentes formes qui percent la partie basse et abrupte de la toiture (brisis). Le matériau et le modèle de fenêtre doivent être agencés aux autres composantes.

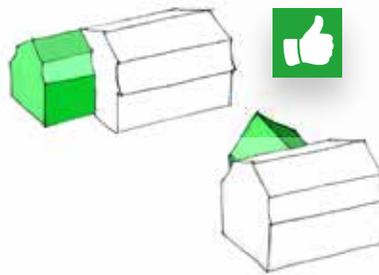


VOLUMES ET AGRANDISSEMENTS

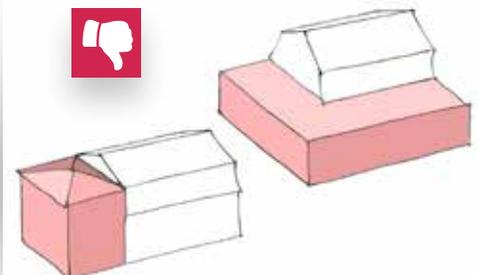
- Corps de bâtiment rectangulaire de deux étages, moyennement exhaussé du sol. Toit mansardé (ou brisé) à deux ou à quatre versants. Le mur pignon peut être orienté vers la rue.
- Éviter de surhausser les fondations ou de modifier la pente de la toiture.
- Favoriser un agrandissement sur le côté ou à l'arrière en reproduisant de façon réduite le volume et en reprenant la forme du toit avec un recul par rapport à la façade principale. Éviter d'agrandir le bâtiment par l'avant ou en continuité avec la façade principale ainsi qu'avec des volumes trop imposants et à la forme de toit inappropriée.

ORNEMENTATION

Des boiseries décoratives ornent la galerie, les lucarnes et les rives de la toiture. Pour les résidences revêtues de bois ou d'un matériau léger, on retrouve couramment des planches de finition, appelées chambranles, autour des ouvertures ainsi que des planches cornières aux angles des murs.



Bonnes façons d'agrandir une maison à mansarde d'influence Second Empire



Mauvaises façons d'agrandir une maison à mansarde d'influence Second Empire

